

CONSEIL D'ETABLISSEMENT
du 18 juin 2025
Année scolaire : 2024 -2025

PV du Conseil d'établissement du 18/06/2025

Début de séance	17h00
Levée de séance	19h30
Lieu	Boardroom
Désignation du secrétaire de séance	Madame Yacoubi, assistante de direction de M. le Proviseur
Désignation du secrétaire adjoint	Mme Cindy Akmese

Membres Présents	
Monsieur Bruno Asselin	Chef d'Etablissement – Président
Monsieur Jérôme Degrave	Proviseur Adjoint
Monsieur Matthieu Conan	Directeur de l'Ecole Primaire
Madame Muriel Pepin	Directrice de l'école maternelle et CP
Madame Sylvie Leignel	DAF
Monsieur Christophe Mathis	CPE
Monsieur Guillaume Salha	Conseillère des Français à l'étranger
Monsieur Burignat Pierre	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Monsieur Fatah Zaidi	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Madame Aurore Pastre	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Madame Françoise Ramos	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 1 ^{er} degré
Madame Maud Abdallah	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education 1 ^{er} degré
Madame Valérie Pakhomoff	Représentante élue des personnels A.T.S.S.
Monsieur El Chammas Jean Michel	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Kanaan Marguerita	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Karam Vicky	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Akmese Cindy	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Sonia TABI	Représentant du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'élèves
Madame Sarah Faure	Déléguée permanente de Comité de Gestion
Madame Aroua Yacoubi	Assistante de direction de M. le Proviseur
Membres excusés	
Madame Bouhriz Alissa	Conseiller principal d'éducation
Monsieur Renard François	Représentant élève
Madame Bontems Cécile	Représentante élue des Parents d'élèves
Monsieur Hadj Ali Elyes	Représentant élève
Madame Céline Duten	Représentante élue des personnels A.T.S.S.
Madame. Elena Torrijos	Conseillère des Français à l'étranger

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance et remercie les participants.

1. Désignation d'un secrétaire de séance :

Le secrétariat est assuré par Madame Yacoubi, le secrétariat adjoint est assuré par Madame Cindy Akmese, représentante des parents d'élèves.

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation des PV du Conseil d'Établissement du 5 février 2025

Le procès-verbal du Conseil d'établissement du 05 février 2025 est soumis au vote.

Contre 0 Abstention 0 Pour 17

Le procès-verbal du Conseil d'établissement du 05 février est adopté à l'unanimité

3. Bilan de l'année 2024-2025

Monsieur le Proviseur présente le bilan de l'année 2024-2025 :

3.1. Bilan pédagogique :

Monsieur le Proviseur remercie l'ensemble des équipes pour le dynamisme dont elles ont fait preuve tout au long de l'année, afin de proposer des projets pédagogiques de qualité aux élèves.

- Projets institutionnels et projets de zone (Ambassadeur Ambassadrice en herbe – AAEH, Course des pyramides, Semaine des Lycées Français du Monde, Jeux du Moyen Orient, Francophonie, Mai des langues, Concours Kangourou...)

Le lycée Bonaparte a accueilli cette année deux projets de zone :

- o Cre@school (Concours centré sur l'innovation et la créativité)
 - o Championnats du Moyen Orient de Badminton
- Projets de l'établissement : Festival de théâtre scolaire de Doha, Conférences et inauguration du cadran solaire analemmatique, Nuit au musée, Projets de conte et danse autour du thème de l'Afrique en maternelle, Olympiades, De la page blanche à la scène, Expo Arts plastiques et Musique, Concours de plaidoiries, Elles bougent, actions solidaires...
 - Des voyages scolaires :
 - Grèce 6^{ème}, Sri Lanka 2^{nde}, Alpes 4^{ème}, Oman 1^{ère}, Nuitée dans le désert CE2, courses des pyramides et ambassadeurs en Herbe
 - MUN : Athènes, Doha (Thimun)
 - Des projets de classe, spectacles, sorties nombreux et variés
 - Actions à destination de la communauté scolaire : Fête de l'école, Soirée internationale
 - Participation à de nombreux tournois sportifs scolaire au Qatar (School Olympic Program par exemple)

Félicitations à nos élèves pour leur réussite dans ces nombreux projets pour lesquels le Lycée Bonaparte s'est très souvent illustré en première place.

3.2. Bilan de la Formation continue :

Les personnels de l'établissement ont participé à de nombreux stages de formation continue organisés par l'Institut Régional de Formation (IRF) à Abu Dhabi ou au Caire :

Type de personnels	Nombre de stagiaires
Primaire	40
Secondaire	41
Administration	8
Direction	6
Total	95

Des formations sur site ont également été réalisées à l'occasion de missions de formateurs sur le terrain, à destinations de équipes du premier et du second degré :

1^{er} degré : Missions IEN (Inspecteur de l'Education nationale) et CPAIEN (Conseillers pédagogiques adjoints à l'IEN), EF2D (Enseignants formateurs du 2nde degré) en Technologie, Mathématiques, Arabe, Espagnol, Lettres, Philosophie, SVT, EPS.

3.3. Bilan Ecole inclusive

Depuis plusieurs années, l'établissement s'inscrit dans une dynamique importante d'école inclusive, qui s'est poursuivie cette année.

	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Collège	Lycée	Total
PAI	24	19	12	30	5	90
PAP	8	8	22	46	22	106
PPS	4	8	3	10	3	28
Total	36	35	37	86	30	224

3.4. Bilan Académie

Durant l'année 2024-2025, l'Académie Bonaparte a augmenté sa proposition d'activités proposées aux élèves.

Année 2024-2025	Nombre d'activités	Nombre de groupes	Total élèves inscrits
Semestre 1	16	56	715
Semestre 2	18	58	684

Le nombre d'élèves inscrits à l'Académie a progressé en 2024-2025 par rapport à l'année dernière. Le fléchissement des effectifs au 2nd semestre est habituel.

L'Académie a également proposé des activités pour les adultes (personnels et parents cette année).

4. Préparation de la rentrée 2025-2026

a. Effectifs et structure

Niveau	Effectifs <u>mai</u> 2025	Effectifs R2025	Différence	En %
--------	---------------------------	-----------------	------------	------

Maternelle	397	380	-17	-4,4%
Elémentaire	749	750	+1	+0,1%
Collège	588	600	+2	+0,3%
Lycée	379	430	+51	+13,5%
Total général	2117	2160	43	+3,2

Les effectifs de maternelle évoluent durant l'année scolaire, notamment avec des inscriptions en Petite section au cours de l'année.

La structure reste identique en maternelle, élémentaire et collège et évolue légèrement avec la création d'une classe en 1^{ère} (6 classes à la rentrée 2025) et une création de classe en terminale (5 classes à la rentrée 2025).

L'effectif moyen prévu est de :

- **22.3** élèves par classe en maternelle
- **25** élèves par classe en élémentaire
- **25** élèves par classe en collège
- **25.3** élèves par classe au lycée

b. Nouveautés proposées cette année :

- Augmentation du temps d'enseignement des LV en primaire
- Ouverture d'un groupe supplémentaire de SI
- Poursuite du Latin en 4^{ème}
- Ouverture de l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie en 1^{ère}
- Ouverture de l'enseignement de spécialité Numérique Sciences informatiques en enseignement direct en Terminale.

c. Point sur les recrutements

Départs	Arrivées
DAF : Mme Sylvie Leignel Professeurs des écoles : Mme Lorène Le Déréat, Mme Isabelle Francis Professeur FLScO : Mme Maude Cochard ASEM : Mme Arife Turan Mathématiques : Mme Aissa Damou Responsable RH : Mme Virginie Bouissou BCD : Mme Lauriane de Langlard Factotum : Krishnan Cheekoth	DAF : Mme Nadia Sinane Professeurs des écoles : Mme Landolsi, en cours Professeur FLScO : en cours ASEM : en cours Mathématiques : Mme Ghandour, Mme Zanzouri Français / Histoire : M. Cloix Sciences Physiques : M. Mérignac SVT : Mme Soria Gondek EPS : Mme Ruiz Lopez Responsable RH : Mme Calvi BCD : en cours Factotum : en cours

De nombreux recrutements sont en cours de finalisation en cette fin d'année.

5. Charte des voyages

L'établissement a décidé de se doter d'une charte des voyages, afin de mieux partager avec toute la communauté scolaire les éléments relatifs à la mise en place des voyages scolaires et de faciliter une meilleure participation de tous les acteurs. La charte qui est présentée ce soir a fait l'objet d'un groupe de travail à laquelle toutes les composantes de la communauté scolaire ont travaillé (Direction, enseignants, parents).

Cette charte intègre notamment les points suivants :

- Etude comparée de 2 devis de voyagistes différents au moins afin de garantir un bon rapport qualité/prix
- Un montant maximal de participation des familles pour les voyages doit être voté en Conseil d'établissement pour l'année scolaire. Les voyages dont le montant de la participation dépassent ce montant doivent faire l'objet d'une présentation particulière et d'un vote signalé en CE.
- Les conditions de désistement des familles sont précisées.
- Des règles strictes sur le comportement attendu des élèves sont précisés dans la charte de même que les sanctions qui peuvent être prises. En cas de comportement inapproprié ou grave, l'élève pourra être renvoyé immédiatement. Les parents seront alors tenus de venir chercher leur enfant à leurs frais.

Un règlement intérieur sera mis en place pour chaque voyage et signé par les familles.

Une représentante des enseignants préconise d'étendre l'interdiction d'entrer dans la chambre d'autres élèves à tous les élèves, quel que soit leur sexe, afin de garantir le respect de l'intimité et d'éviter tout incident.

Monsieur le Proviseur estime qu'il est essentiel de poser un cadre clair et de responsabiliser les élèves pour éviter tout débordement.

Des représentants des parents d'élèves demandent que les professeurs accompagnateurs des voyages scolaires signent une charte de bonne conduite.

Monsieur le Proviseur rappelle que les personnels sont déjà soumis aux obligations de leur contrat de travail, qui sont celles qui régissent leur travail au quotidien, qui ont plus de valeur qu'une charte. Une charte sera mise en place pour les accompagnateurs non personnels de l'établissement, comme les parents d'élèves ou des personnes extérieures qui accompagneraient les voyages.

Madame la DAF souligne que les professeurs font preuve de beaucoup de courage en organisant des voyages scolaires dans de telles conditions. Ils s'exposent à de nombreuses responsabilités et difficultés pour permettre ces expériences aux élèves.

La Charte des voyages est soumise au vote :

Contre 0 Abstention 0 Pour 17

La charte des voyages est adoptée à l'unanimité

6. Voyages scolaires 2024-2025

Monsieur le Proviseur propose de fixer le montant maximal de la participation des familles aux voyages scolaires soit fixé à 9 500 QAR pour l'année 2025-2026. Il explique ce montant par la nécessité de prendre en compte les variations du taux de change de l'euro, qui peuvent impacter le coût final du voyage.

Ce montant maximal étant un plafond, les coûts les plus bas pour une qualité et une sécurité respectées continueront bien sûr à être recherchés.

Le montant maximal de participation des familles aux voyages scolaires de 9500 QAR est soumis au vote. :

Contre 0 Abstention 1 Pour 16

Cette proposition est adoptée

Monsieur le Proviseur présente les projets de voyages pour l'année 2025-2026 :

Niveau	Nom	Destination	Période	Responsable(s)
1ère	CGSMUN	Athènes	Décembre 2025	M. Burignat / Mme Hage
2 nd e à Tale	Course des pyramides	Le Caire	Décembre 2025	M. Escomel
4ème	Classe de neige	France	Janvier 2026	M. Escomel
1ère	<i>Voyage en France</i>	<i>Grenoble</i>	<i>Janvier-Février 2026</i>	<i>M. Zaidi</i>
Tale	MEDIMUN 2026	Chypre	Février 2026	M. Burignat / Mme Hage
2 nd e	JIJ 2026	Le Caire	Mai 2026	M. Belloteau/M. Luquiau

Une représentante des parents d'élèves demande pourquoi les voyages scolaires comme le Sri Lanka et Oman n'ont pas été proposées cette année.

Monsieur le Proviseur indique qu'aucune demande concernant ces destinations ne lui a été transmise cette année, mais que certains projets de voyage seront proposés en septembre, lors d'un conseil d'établissement extraordinaire. Il reconnaît que certains enseignants hésitent à organiser des voyages scolaires, car ils se sentent découragés lorsque des parents expriment publiquement leur méfiance sur les réseaux sociaux. Cela

remet en question la confiance envers les professeurs et complique la mise en place de projets pédagogiques ambitieux.

Ces projets de voyage sont soumis au vote :

Contre 0 Abstention 1 Pour 16

Les projets de voyages scolaires 2025-2026 sont adoptés.

7. Installation de caméras

Conformément à la circulaire du 13 décembre 2023, les établissements scolaires ont l'obligation d'installer des caméras. Des caméras seront donc installées durant l'été, notamment dans les espaces de récréation et dans les espaces de circulation.

L'utilisation du système de CCTV répondra aux règles suivantes :

- Accès aux images : Les parents n'ont pas le droit d'accéder aux enregistrements vidéo.
- Durée de conservation : Les images seront conservées pendant 120 jours.

L'installation des caméras à l'intérieur des salles de classe est, quant à elle, en contradiction avec la réglementation française de la CNIL. Une demande d'exemption a donc été déposée auprès du M0I par le lycée afin de ne pas équiper les salles de classe de caméras. Nous sommes actuellement en attente de réponse des autorités compétentes.

8. Questions diverses

- **Période de chaleur : récréation des élèves et attente des parents.**

Des parents ont signalé que certains enfants auraient été victimes des malaises pendant la récréation, notamment durant cette période chaude alors que la BCD était fermée. Une représentante des parents d'élèves propose l'achat de brumisateurs pour rafraîchir les espaces extérieurs.

Monsieur le Proviseur émet des réserves car les brumisateurs augmentent l'humidité, ce qui peut, au contraire, accentuer la sensation de chaleur. Il précise également qu'aucun signalement de malaise pendant la récréation ne nous a été communiqué officiellement.

Des mesures complémentaires sont envisagées :

- Les élèves de CM1 et CM2 pourront se rendre dans la salle d'accueil durant les fortes chaleurs.
- Une demande sera faite pour rouvrir la bibliothèque pendant les récréations.

M. Conan propose aux représentants des parents de venir constater sur place les conditions de récréation, afin de mieux comprendre la situation.

Concernant la zone d'attente des parents à 12h45, l'établissement étudiera la possibilité d'installer des zones ombragées pour améliorer le confort d'attente des parents.

- **Formation des personnels par rapport au handicap et formation des AED par rapport au harcèlement et à la gestion de conflits.**

Dans le cadre des formations proposées par l'IRF, les personnels de l'établissement participent depuis plusieurs années à des formations sur la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. Par ailleurs, deux enseignantes spécialisées du 1^{er} degré viendront renforcer le pôle inclusion et proposeront de l'aide et des formations à leurs collègues concernées l'année prochaine.

En ce qui concerne le harcèlement et la gestion des conflits, deux personnels ont bénéficié d'une formation cette année au Plan de lutte contre le harcèlement scolaire PHARE. Cette formation devrait être reconduite l'année prochaine, et concerner des personnels complémentaires afin de permettre la prise en compte par un plus grand nombre les signalements de harcèlements.

- **Communications générales plus régulières de l'établissement**

Monsieur le Proviseur explique qu'il essaie d'adresser une lettre générale d'informations aux parents d'élèves à chaque fin ou début de période. Il convient de réfléchir avec les représentants des parents d'élèves aux attentes en terme de communication, afin de ne pas saturer l'espace.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le président
du conseil d'établissement
Bruno ASSELIN

La secrétaire de séance
Aroua YACOUBI

La secrétaire adjointe
Cindy AKMESE